

# Décisions du conseil central

PROCES-VERBAL DE LA DEUXIEME (2<sup>o</sup>) REUNION DU CONSEIL CENTRAL ISSU  
DU XVÈ CONGRES NATIONAL DE L'ANEQ

---

9, 10, 11 juillet 1982

Université du Québec à Montréal

---

ORDRE DU JOUR:

- 0.1- Ouverture de l'assemblée
- 0.2- Election à la présidence
- 0.3- Election au secrétariat
- 0.4- Adoption de l'ordre du jour
- 1- Rapport de l'exécutif
- 1.5- Congrès inter-régional
- 2- Tour des régions
- 3- Compo-ANEQ
- 4- Perspectives
  - a) Congrès d'orientation
  - b) pédagogie progressiste et populaire
  - c) chômage
  - d) charte des droits
- 5- Plan de travail
- 6- Varia
  - a) rapport du Congrès de la F.C.E.
  - b) C.C. de la P.E.Q.
  - c) appui aux travailleurs-euses à pourboire
  - d) Aide juridique
- 7- Clôture



association nationale des  
étudiants et étudiantes  
du québec.

1460, rue Amherst,  
Montréal, Québec. H2L 3L3.  
Tél.: (514) 849-1851

PROCES-VERBAL DE LA DEUXIEME REUNION DU CONSEIL CENTRAL ISSU DU XVème CONGRES DE  
L'ANEQ

---

0.1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

L'assemblée est ouverte le 9 juillet 1982, à 12h00.

0.2- ELECTION A LA PRESIDENCE

Proposition principale: Qu'Yvon D'Astous soit nommé président d'assemblée.  
P/ Conseil exécutif  
Adopté à l'unanimité.

0.3- ELECTION AU SECRETARIAT

Proposition principale: Que Robert Dion soit nommé président d'assemblée.  
P/ Conseil exécutif  
Adopté à l'unanimité.

0.4- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition principale: Que l'on adopte l'ordre du jour suivant:

- 0.1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE
- 0.2- ELECTION A LA PRESIDENCE
- 0.3- ELECTION AU SECRETARIAT
- 0.4- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 1- RAPPORT DE L'EXECUTIF
- 2- TOUR DES REGIONS
- 3- COMPO-ANEQ
- 4- PERSPECTIVES
  - a) Congrès d'orientation
  - b) pédagogie progressiste et populaire
  - c) chômage
  - d) charte des droits
- 5- PLAN DE TRAVAIL
- 6- VARIA
  - a) rapport du Congrès de la F.C.E.
  - b) C.C. de la P.E.Q.
  - c) appui aux travailleurs-euses à pourboire
  - d) Aide Juridique
- 7- CLOTURE

P/ Conseil exécutif  
Adopté à l'unanimité.

1- RAPPORT DE L'EXECUTIF

Proposition principale: Que l'on démarre la campagne contre la répression  
envers l'AECS au début de l'automne '82.  
P/ Conseil exécutif  
Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Que la session de formation du Conseil Central se tiennne les 13, 14, 15 et 16 août prochains, à un endroit que Johanne Muzzo sera chargée de déterminer; que le Conseil exécutif soit chargé de la préparation de cette session.

P/ Conseil exécutif  
Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée Que l'on modifie l'ordre du jour de façon à rajouter un point 1.5- CONGRES INTER-REGIONAL.

P/ Edith Ouellet  
S/ Ginette Bettey  
Adopté à l'unanimité.

### 1.5- CONGRES INTER-REGIONAL

### 2- TOUR DES REGIONS

### 3- COMPO-ANEQ

Proposition privilégiée: Que le C.C. s'ajourne pour une heure.

P/ Anne Lemay  
S/ Ginette Bettey  
Adopté à l'unanimité.

### 4- PERSPECTIVES

#### a) Congrès d'orientation

Proposition privilégiée: Que le C.C. forme un comité plénier d'une durée de trente minutes pour l'étude du point 4-a) Congrès d'orientation.

P/ Johanne Muzzo  
S/ Ginette Bettey  
Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Que l'on étudie les recommandations faites par le Conseil Central sortant dans le texte "Congrès d'orientation" déposé au XVème Congrès une par une.

P/ Johanne Muzzo  
Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Que l'on retourne en assemblée délibérante.

P/  
S/  
Adopté à l'unanimité.

Proposition principale: Que le Bureau national d'information et de recherche produise pour la première partie de la session Automne '82, à l'intention des associations membres et non-membres, un document de synthèse intégrant et organisant les divers principes, revendications et positions mis de l'avant par l'ANEQ depuis sa fondation et les grandes orientations de principes du mouvement étudiant depuis les années soixante.

P/ Michel Desrosiers  
S/ Anne Lemay

Amendement: Remplacer "le bureau national d'information et de recherche" par "un comité".

P/ Ginette Bettey

S/ Pascale Nadon

Prop. dilatoire: la mise en dépôt de l'amendement et de la proposition principale.

P/ Ginette Bettey

S/ Pascale Nadon

Rejeté à la majorité: 0 POUR, 4 CONTRE, 2 abstentions.

Proposition dilatoire: Que l'amendement et la proposition principale soient mis aux voix immédiatement.

P/ Anne Lemay

S/

Adopté à la majorité: 5 POUR, 1 CONTRE.

L'amendement est adopté à la majorité: 5 POUR, 0 CONTRE, 1 abstention.

La proposition principale est adoptée à la majorité, telle qu'amendée: 5 POUR, 0 CONTRE, 1 abstention.

Proposition privilégiée: Que le C.C. s'ajourne pour quarante-cinq minutes.

P/ Ginette Bettey

S/ Anne Lemay

Amendement: Remplacer "quarante-cinq" par "quinze".

P/ Michel Desrosiers

S/ Pascale Nadon

Adopté à la majorité: 5 POUR, 1 CONTRE, 0 abstention.

La proposition principale est adoptée à l'unanimité, telle qu'amendée.

Proposition principale: Qu'il y ait formation d'un comité national qui aura comme mandat:

- 1- la production d'un document synthèse (selon les termes de la proposition adoptée plus haut);
- 2- voir à la consultation sur le programme;
- 3- la préparation du Congrès d'orientation.

Le comité sera redevable devant le Conseil Central et ses membres entérinés par le C.C. Le comité sera sous la responsabilité de l'officier au programme ou d'un membre du C.C. nommé à cette effet. Qu'il soit ramené dans les Conseils régionaux la formation de comités régionaux qui verront à la consultation sur le programme de l'ANEQ et la préparation du Congrès d'orientation, ceci en lien avec le comité national.

P/ Ginette Bettey

S/ Anne Lemay

Amendement: Rajouter: "Qu'on fixe le nombre de membres du comité national à huit minimum".

P/ Michel Desrosiers

S/

Proposition dilatoire: Que l'amendement soit mis aux voix immédiatement.

P/

S/

Adopté à la majorité: 5 POUR, 1 CONTRE.

L'amendement est rejeté à la majorité: 2 POUR, 3 CONTRE, 1 abstention.

Proposition privilégiée: Que la proposition principale soit scindée en deux parties distinctes, la première étant: "Qu'il y ait formation..." jusqu'à "...un membre du C.C. nommé à cet effet.", et la deuxième étant "Qu'il soit ramené dans les Conseils régionaux!" jusqu'à "...ceci en lien avec le comité national."

P/ Michel Desrosiers  
S/ Stéphane Gagnon

Proposition dilatoire: Que la proposition privilégiée soit mise aux voix immédiatement.

P/ Stéphane Gagnon  
S/

Adopté à l'unanimité.

La proposition privilégiée est mise en dépôt suite à un vote de 2 POUR, 0 CONTRE, 4 abstentions.

La proposition principale est adoptée à la majorité: 4 POUR, 0 CONTRE, 2 abstentions.

Proposition principale: Que Ginette Bettey soit nommée responsable du comité national.

P/ Ginette Bettey

S/

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Que le C.C. s'ajourne jusqu'à 10h00 samedi matin (le 10 juillet).

P/ Anne Lemay

S/ Ginette Bettey

Prop. dilatoire: Que la proposition privilégiée soit mise aux voix immédiatement.

P/ Michel Desrosiers

S/ René Aubut

Adopté à l'unanimité.

La proposition privilégiée est adoptée à la majorité: 5 POUR, 1 CONTRE, 0 abstention.

(L'assemblée reprend samedi le 10 à 11h00)

Proposition privilégiée: Que Pascale Nadon soit nommée présidente d'assemblée en remplacement d'Yvon D'Astous.

P/ Ginette Bettey

S/ Anne Lemay

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Que l'on passe immédiatement au point 4-b) pédagogie progressiste et populaire.

P/ Ginette Bettey

S/ Stéphane Gagnon

Adopté à l'unanimité.

b) pédagogie progressiste et populaire

Proposition principale: Que la pédagogie progressiste et populaire devienne une priorité à l'ANEQ.

P/ Johanne Muzzo

S/ Ginette Bettey

Amendement: Rajouter après "l'ANEQ": "En ce sens, que l'on se penche sur cette forme de pédagogie, et en tenant compte de d'autres formes de pédagogie aussi valable devront faire l'objet de débats au sein de l'ANEQ, entre autre au Congrès d'orientation".

P/ Michel Desrosiers

S/ Anne Lemay

Proposition dilatoire: Que l'amendement soit mis aux voix immédiatement.

P/ Stéphane Gagnon

S/ Johanne Muzzo

Adopté à l'unanimité.

L'amendement est rejeté: 2 POUR, 0 CONTRE, 5 abstentions.

Amendement: Remplacer la proposition principale par: "Que la pédagogie progressiste et populaire fasse partie des différents modèles de pédagogie progressiste que l'ANEQ met de l'avant en vue du Congrès d'orientation".

P/ Michel Desrosiers

S/ René Aubut

Proposition dilatoire: Que l'amendement et la proposition principale soient mis aux voix immédiatement.

P/ Ginette Bettey

S/ Stéphane Gagnon

Adopté à l'unanimité.

L'amendement est adopté à la majorité: 6 POUR, 0 CONTRE, 1 abstention, et dispose de la proposition principale.

Proposition privilégiée: Que le C.C. s'ajourne pour une heure.

P/ Johanne Muzzo

S/ Ginette Bettey

Adopté à l'unanimité.

Proposition principale: Qu'il y ait formation d'un comité pédagogie dans chaque région.

P/ Conseil exécutif

Amendement: Rajouter: "et que le C.C. forme un comité national de pédagogie regroupant des délégués-es de chaque région. Que ce comité soit mandaté pour:

- 1- recueillir de l'information sur la définition-type de pédagogie progressiste;
- 2- étudier la pédagogie progressiste et populaire au sein de l'ANEQ et des associations locales;
- 3- débattre de l'esprit de la pédagogie progressiste et populaire pour la préparation du Congrès d'orientation.

P/ Stéphane Gagnon

S/ René Aubut

Proposition dilatoire: Que l'amendement soit mis aux voix immédiatement.

P/ René Aubut

S/ Anne Lemay

Adopté à l'unanimité.

L'amendement est rejeté à la majorité: 1 POUR, 3 CONTRE, 1 abstention.

La présidente décrète un ajournement de dix minutes.

Proposition privilégiée: Que l'on revienne immédiatement au point 4-a) Congrès d'orientation.

P/ Pascale Nadon

S/ Michel Desrosiers

Proposition dilatoire: Que la proposition privilégiée soit mise aux voix immédiatement.

P/ Johanne Muzzo

S/ Anne Lemay

Adopté à l'unanimité.

La proposition privilégiée est rejetée à la majorité: 0 POUR, 4 CONTRE, 3 abstentions.

Proposition dilatoire: Que la proposition principale soit mise aux voix immédiatement.

P/ René Aubut

S/ Ginette Bettey

Adopté à l'unanimité.

La proposition principale est adoptée à la majorité: 4 POUR, 0 CONTRE, 3 abstentions.

Proposition principale: Que l'ANEQ participe régionalement par l'entremise des comités pédagogiques régionaux aux regroupements de pédagogie progressiste et populaire issus du 1er Colloque de pédagogie progressiste et populaire. Que l'ANEQ participe également au 2ème Colloque de pédagogie progressiste et populaire.

P/ Pascale Nadon

S/ Ginette Bettey

Proposition dilatoire: Que la proposition principale soit mise aux voix immédiatement.

P/ Johanne Muzzo

S/ Pascale Nadon

Adopté à la majorité: 6 POUR, 1 CONTRE.

La proposition principale est adoptée à la majorité: 4 POUR, 0 CONTRE, 3 abstentions.

Proposition privilégiée: Que le C.C. s'ajourne pour trente minutes.

P/ Michel Desrosiers

S/ Anne Lemay

Adopté à l'unanimité.

L'assemblée revient au point 4-a) Congrès d'orientation.

Proposition privilégiée: Que l'on forme un comité plénier pour discuter de la deuxième recommandation du Conseil Central sortant présentée dans le texte "Congrès d'orientation" déposé au XVème Congrès.

P/ Conseil exécutif

Adopté à l'unanimité.

Proposition principale: Que Jean Robitaille soit nommé pour faire partie du comité national sur le Congrès d'orientation.

P/ Ginette Bettey

S/ Johanne Muzzo

Proposition dilatoire: Que la proposition principale soit mise aux voix immédiatement.

P/ Ginette Bettey

S/ Johanne Muzzo

Adopté à l'unanimité.

La proposition principale est adoptée à l'unanimité.

Proposition privilégiiée: Que l'on passe au prochain point à l'ordre du jour.

P/ Ginette Bettey

S/ Pascale Nadon

Adopté à l'unanimité.

c) chômage

Proposition principale: Que l'on discute sur le sens du texte (texte "Chômage" présenté par le Conseil Central sortant au XVème Congrès).

P/ Conseil exécutif

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Qu'il y ait une période de questions sur le texte de trente minutes, suivie des interventions et propositions.

P/ René Aubut

S/ Ginette Bettey

Amendement: Biffer "de trente minutes".

P/ Michel Desrosiers

S/ Anne Lemay

Rejeté à la majorité: 2 POUR, 4 CONTRE, 0 abstentions

Amendement: Remplacer "des interventions et propositions" par "une discussion sur le sens du texte".

P/ Stéphane Gagnon

S/ Michel Desrosiers

Proposition principale: Que l'amendement et la proposition principale soient mis aux voix immédiatement.

P/ Stéphane Gagnon

S/ Ginette Bettey

Adopté à l'unanimité.

L'amendement est rejeté à la majorité: 1 POUR, 4 CONTRE, 1 abstention.

La proposition principale est jugée adoptée à la majorité par la présidente: 3 POUR, 0 CONTRE, 3 abstentions.

Proposition privilégiée: Que l'on passe au point suivant à l'ordre du jour.

P/ Ginette Bettey

S/ Pascale Nadon

Proposition dilatoire: Que la proposition privilégiée soit mise aux voix immédiatement.

P/ Anne Lemay

S/ René Aubut

Adopté à l'unanimité.

La proposition privilégiée est adoptée à l'unanimité.

d) charte des droits

Proposition principale: Que le comité "charte des droits" soit dissous.

P/ Conseil exécutif

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Que le C.C. s'ajourne jusqu'à dimanche le 11 juillet à 10h00.

P/ Pascale Nadon

S/

Adopté à l'unanimité.

(L'assemblée reprend dimanche le 11)

5- PLAN DE TRAVAIL

Proposition principale: Que l'on passe à l'élaboration du plan de travail en commençant par le point "chômage".

P/ Ginette Bettey

S/ Stéphane Gagnon

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée Que l'on forme un comité plénier.

P/ Michel Desrosiers

S/ René Aubut

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Que l'on passe mois par mois.

P/ Ginette Bettey

S/

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Que le C.C. s'ajourne pour une heure.

P/

S/

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Que l'on passe aux ateliers.

P/

S/

Adopté à l'unanimité.

Proposition privilégiée: Que l'on passe en délibérante.

P/

S/

Adopté à l'unanimité.

Proposition principale: Que l'on passe terme par terme (pour débattre du fond).

P/ Ginette Bettey

S/ Pascale Nadon

Rejeté

Le président d'assemblée décrète un ajournement de cinq minutes.

Proposition principale: Que l'on fasse un tour de table et après que l'on prenne quinze minutes pour faire une synthèse.

P/

S/

Adopté à l'unanimité.

Proposition principale: Que l'on adopte le plan de travail suivant:

AOUT

1 au 8: Conseils régionaux axés principalement sur la préparation de la rentrée.

Préparation d'un questionnaire sur le chômage étudiant.

Préparation d'une enquête locale sur les effets des mesures de crise.

9 au 15: Session de formation du Conseil Central (13 au 16).

Réunion du Conseil Central.

16 au 21: Tombée des articles du q.E. le 20.

Prêt à distribuer le poster pour la campagne d'information et de sensibilisation le 20 août.

Distribution des macarons.

22 au 31: Distribution du questionnaire sur le chômage.

Envoi du dépliant aux associations locales et aux Conseils régionaux.

Le 30: envoi de lettres: Moncton, AECS.

Emissions de radio, articles de journaux municipaux en vue de la sensibilisation à la Marche des sans-emplois.

Début des enquêtes locales.

SEPTEMBRE

- 1 au 12: Réunion du C.C. les 4 et 5 (à Rouyn)  
Début de la campagne de sensibilisation:  
1. chômage et conditions financières (entre autres contribution minimale)  
2. PREC et coupures budgétaires.
- 13 au 19: Remise du document sur les frais afférents.  
Début de la tournée nationale du C.C.  
1. présentation de l'ANEQ  
2. Impulsion de la campagne de sensibilisation, d'information et de conscientisation  
3. Susciter les intersyndicales en vue d'amorcer la réflexion sur le Front Commun.
- 20 au 24: Conseils régionaux.  
Formation des comités action-chômage et sur le Congrès d'orientation.  
Fin de l'enquête sur les mesures de crise.  
Retour au BNIR du sondage.
- 25 au 2 (oct.): 25-26: C.C.  
début de la consultation.

OCTOBRE

- journée d'étude conjointe avec les syndicats locaux.
- 3 au 9: Conseils régionaux.  
Fin de l'enquête.
- 10 au 16:
- 17 au 23: C.C.: bilan de session.  
Session de formation.
- 24 au 31: Remise de l'enquête en Conseils régionaux.

NOVEMBRE

- 1 au 6: Conseil Central (6-7).  
Occupation des bureaux des administrations.  
Débrayage de 24 heures, conférence de presse
- 7 au 13: Occupation des bureaux des députés.
- 21 au 30: Conseil Central.  
Débrayage et manifestations régionales.  
Manifestation nationale à Québec.

DECEMBRE

- 8 au 12: Conseils régionaux
- 13 au 21: Conseil Central, remise des rapports.

P/ Pascale Nadon  
S/ Ginette Bettey

Amendement: Que l'on bâtit au lieu d'un sondage un questionnaire pour la première semaine pour que les associations l'aient avant la remise des horaires.

P/ Ginette Bettey

S/ Anne Lemay

Prop. dilatoire: Que l'amendement soit mis aux voix immédiatement.

P/ Pascale Nadon

S/ René Aubut

ADOpte: 4 POUR, 2 CONTRE.

Vote sur l'amendement: Adopté: 3 POUR, 2 CONTRE, 1 abstention.

Prop. dilatoire: Que la proposition principale soit mise aux voix immédiatement.

P/ Ginette Bettey

S/ Stéphane Gagnon

ADOpte: 4 POUR, 2 CONTRE.

La proposition principale, telle qu'amendée, est adoptée: 4 POUR, 0 CONTRE, 2 abstentions.

Proposition principale: Que les exécutifs locaux appellent à la participation à la grande marche des sans-emplois par l'intermédiaire des journaux des municipalités et des quartiers environnants.

P/ Conseil exécutif

Adopté à l'unanimité.

Eobert Dion se propose pour faire le questionnaire. Ginette Bettey se propose pour faire l'enquête.

---

Yvon D'Astous, président

---

Robert Dion, secrétaire

ANNEXE 1

Liste des présences:

CONSEIL CENTRAL: Ginette Bettey, exécutif  
Edith Ouellet, exécutif  
Johanne Muzzo, exécutif  
René Aubut, Estrie  
Anne Lemay, Estrie  
Michel Desrosiers, Estrie  
Pascale Nadon, Nord-Ouest

(suppléant) Stéphane Gagnon. Saguenay/Lac St-Jean

(Absences: Réjean Harvey, Saguenay/Lac St-Jean  
Normand Légaré, Saguenay/Lac St-Jean  
Benoît Claveau, Saguenay Lac St-Jean)

OBSERVATEURS-TRICES: Robert Dion  
Yvon D'Astous  
Pierre Bélanger  
Jean Robitaille